



Pascal NAKACHE
Président
Section de Toulouse de la Ligue des Droits de l'Homme

SNCF
Direction régionale
64 bd Pierre Semard
31 000 TOULOUSE

Toulouse, le 09 mars 2010

Monsieur le Directeur,

La Section de Toulouse de la Ligue des droits de l'homme a pris connaissance avec stupéfaction d'une note diffusée par la Direction de la SNCF sous le titre "*Info Sécurité*", datée du 25 janvier 2010, selon laquelle "*des soucis ont été rencontrés avec des Roumains*", poursuivant par la mention "*En effet, de nombreux vols de bagages ont été constatés*" et indiquant pour finir que "*tous les faits de roumains doivent signalés au PCNS*".

La Ligue des droits de l'homme dénonce vigoureusement le caractère scandaleusement discriminatoire et raciste de telles annonces, émanant de surcroît de la direction d'une entreprise publique.

De tels procédés ne peuvent à l'évidence que renforcer les discriminations, allant jusqu'aux agressions physiques, dont sont de plus en plus victimes les populations d'Europe centrale résidant en France.

La Ligue des Droits de l'Homme considère que de tels faits ne sauraient rester sans une suite judiciaire et a décidé de saisir Monsieur le Procureur de la République de ces faits afin que la suite judiciaire qui s'impose soit donnée à cette affaire.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente et restons dans l'attente de votre réponse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Pascal NAKACHE